

Le marché cloud CAIH, en clair

LA CENTRALE D'ACHAT

CAIH a pour vocation de simplifier les achats informatiques et télécoms des établissements agissant dans le secteur de la santé, en préparant et en animant des marchés publics. Elle gère aujourd'hui 35 marchés au service de plus de 2000 adhérents de santé publics (à 80%) et privés à but non lucratif.

Son marché cloud « Conseil, accompagnement et infrastructures hébergées pour les données de santé (HDS) » propose l'accès clé en main à une gamme très large d'environnements d'hébergement dédiés ou mutualisés.

LE LOT 1

Consacré à l'hébergement dans un cloud de confiance, le lot 1 du marché cloud CAIH permet de disposer d'infrastructures robustes hautement sécurisées, immunisées contre les lois étrangères à portée extraterritoriale. Il intègre des prestations de conseil permettant l'adéquation entre les besoins et l'infrastructure fournie, et des services managés dans la gestion du quotidien. Un accent a été porté sur la réversibilité, le suivi de consommation et l'optimisation économique des contrats.

Pendant 4 ans à compter du 29 septembre 2023, le lot 1 a été attribué à 4 fournisseurs de cloud français : Cloud Temple, Adista, Atos et Claranet.

LE CATALOGUE DES PRESTATIONS DISPONIBLES

Accompagnement et conseil	Etude d'opportunité Etat des lieux et audit de l'existant Prestations de mise en oeuvre Assistance à la publication d'applications Assistance à l'externalisation d'applications Transfert de compétences auprès des équipes de l'adhérent
Service cloud	Fourniture d'infrastructure Installation et configuration d'infrastructure Initialisation de la connexion DC hébergeur adhérent Services managés Supervision Exploitation Gestion du changement Gestion des incidents Sauvegarde PCA/PRA Hébergement sec Gouvernance et pilotage
Accompagnement réglementaire	Etat des lieux, audit à blanc Accompagnement à la certifications HDS Accompagnement à la conformité réglementaire
Gestion du contrat	Études détaillées Réversibilité

L'ANALYSE

Christophe Lesur,
directeur Général de Cloud Temple

« Pour se moderniser avec efficience à des coûts acceptables, le cloud est un levier puissant pour les établissements de santé. Mais les données qu'ils traitent ont une sensibilité particulière, qui nécessite le respect de critères de sécurité renforcés. D'où l'importance de créer une "bulle de confiance" sur un cloud à l'état de l'art, certifié HDS et qualifié SecNumCloud par l'ANSSI. »

LES POINTS FORTS

- Un accès simplifié aux services de prestataires rigoureusement sélectionnés
- Aucun droit d'entrée, chaque adhérent contribuant au financement marché par marché
- Une procédure d'adhésion rapide et éprouvée
- Une gestion transparente des opérations
- Une gouvernance collégiale par un conseil d'administration composé de 16 membres
- Des tarifs négociés pour les membres

